

PROFIL DE POSTE

Chargé-e de mission énergie Collectivités – Mars 2024

Econome de flux / chargé de mission ENR

CDI / Temps plein

Basé à Saint-Martin d'Hères (ou Bourgoin-Jallieu selon préférence du candidat)

Présentation de l'AGEDEN

L'AGEDEN est une association à but non lucratif régie par la loi de 1901, créée en 1977, dont l'objet est d'accompagner et de promouvoir les actions en faveur de la transition vers une gestion durable des ressources et de l'énergie. Elle agit pour contribuer localement en Isère à la construction d'un nouveau modèle de société répondant mieux aux enjeux sociaux, économiques et écologiques.

L'association inscrit son action d'une part dans la démarche négaWatt qui propose un modèle énergétique durable basé sur 3 axes : sobriété, efficacité et énergies renouvelables, et d'autre part dans une approche territoriale et de développement local.

Elle intervient en toute indépendance des vendeurs d'énergie ou de solutions techniques.

Pour répondre à ses objectifs l'AGEDEN met en œuvre un « Programme d'actions pour la transition énergétique en Isère », qui comprend notamment la sensibilisation et la mobilisation de la population, l'information et le conseil auprès des différents publics, l'accompagnement de démarches et de projets exemplaires et innovants, la coordination et le développement des démarches territoriales et locales de transition en Isère. Les actions concernent notamment le secteur du bâtiment et de la production d'énergies renouvelables, mais aussi la mobilité, l'éco-consommation et l'adaptation au changement climatique.

Le principe d'intervention de l'AGEDEN est de répondre à des besoins non couverts aujourd'hui par les acteurs du marché, en complémentarité et en concertation avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux de manière à amplifier la transition énergétique.

Contexte du poste :

Dans le cadre du renforcement de l'activité lié à l'accompagnement des collectivités, l'AGEDEN propose un poste de Chargé(e) de mission Energie Collectivités qui sera principalement basé à Saint-Martin d'Hères (38).

Organisation de l'AGEDEN :

L'AGEDEN a adopté depuis fin 2022 une nouvelle organisation basée autour de groupes thématiques et de groupes cibles :

- les « groupes thématiques » sont en charge du développement de l'activité sur des sujets en développement (Sobriété, Energie Climat, Mobilité, etc...).
- les « groupes cibles », mettent en œuvre les actions opérationnelles auprès des différentes cibles (Collectivités, Secteur privé, Grand public, etc...).

Des responsables de convention sont chargés d'animer la relation partenariale et de s'assurer de la mise en œuvre des actions dans le cadre du partenariat.

Un Comité de Pilotage gère la planification de l'activité ainsi que la coordination et l'articulation entre les différents groupes et conventions.

Un Comité de direction définit la stratégie de l'AGEDEN et s'assure qu'elle est correctement déclinée au niveau opérationnel.

La personne recrutée sera intégrée au sein du groupe cible « Collectivités ».

Les missions :

1. L'accompagnement des communes du territoire de l'Isère hors Métropole Grenobloise, dans leurs projets de transition énergétique.

Il s'agit de la principale mission qui consiste à accompagner les communes dans leurs projets de rénovation énergétique et de mise en œuvre d'énergies renouvelables sur leur patrimoine :

- Aider à définir les objectifs de performances énergétiques des bâtiments et à les formaliser,
- Apporter les premiers éléments technico-économiques (réalisation de pré-études techniques sur le patrimoine bâti de la commune),
- Faire du lien entre les acteurs supports (TE38, CAUE ...) pour apporter à la commune un accompagnement complet et adapté à son besoin,
- Orienter vers des études complémentaires (audits énergétiques globaux, étude de faisabilité ENR, etc...),
- Accompagner les étapes d'audits énergétiques globaux, de faisabilité, de programmation et de maîtrise d'œuvre, (réalisation de cahiers des charges, suivi des études,...)
- Informer sur les dispositifs d'aides,
- Apporter une expertise technique tout au long du projet dans le domaine de l'énergie : isolation, chauffage, eau chaude, ventilation, énergies renouvelables,
- Faire du lien avec la réglementation en cours,

- Faire bénéficier les collectivités des retours d'expériences.

2. L'accompagnement au développement de la filière Photovoltaïque

Face à la demande croissante des collectivités, il s'agit d'accompagner les communes et les EPCIs dans leurs démarches de développement de la filière Photovoltaïque :

La mission consiste à :

- Connaître les enjeux de la filière et ses perspectives de développement à l'échelle nationale, régionale et locale,
- Maintenir une veille technique et réglementaire,
- Maîtriser le jeu des acteurs (bonne connaissance des acteurs locaux),
- Sensibiliser le MO sur les différents montages juridiques possibles (achat direct, tiers investisseurs, AMI,...)
- Apporter les premiers éléments technico-économiques (réalisation de pré-études techniques pour des installations <500kWc),
- Accompagner à la mise en œuvre des démarches spécifiques des territoires (Appel à Projets, AMI, etc...),
- Intervenir en appui du pilote « ENR électriques » du pôle « collectivités » sur la stratégie de développement de l'activité

3. L'accompagnement des projets ENR d'envergure

Les projets ENR d'envergure peuvent être définis par un nombre important d'acteurs impliqués (publics et privés). Ils participent à la stratégie énergétique du territoire et sont nécessaires pour atteindre les objectifs de production visés. Il peut s'agir de centrales Photovoltaïques au sol, de parcs Eoliens, d'unités de Méthanisation. Ces projets nécessitent souvent du temps et font parfois débat au sein d'un même territoire. Il s'agit d'accompagner les communes et EPCIs dans la mise en œuvre de ces projets notamment lors des étapes préalables :

La mission consiste à :

- Connaître les enjeux des filières et les perspectives de développement à l'échelle nationale, régionale et locale en lien avec les démarches territoriales (PCAET, SDE, etc...)
- Maintenir une veille technique et réglementaire et connaître les enjeux de la gouvernance (montage de projet, participation citoyenne, etc...)
- Sensibiliser les élus, partager les retours d'expériences, répondre aux idées reçues,
- Accompagner le territoire sur l'acceptabilité, le partage de la valeur, les conditions de réussite, afin de faciliter l'adhésion de la population et plus largement de l'ensemble des acteurs,

Cette mission répond au souhait de l'AGEDEN de renforcer son accompagnement pour ces projets d'envergure. Bien que n'étant pas la mission principale elle peut représenter 10 à 15% du poste avec un à deux projets accompagnés chaque année.

Pour mener à bien ces 3 missions, qui pourront évoluer selon les besoins de la structure, et afin de contribuer à l'émergence des projets dans les territoires, les actions complémentaires seront nécessaires :

- Sensibilisation des élus et techniciens (organisation d'ateliers, formations...),
- Faire le lien avec les politiques territoriales,
- Identifier les besoins complémentaires ou nouveaux des collectivités et participer au développement des activités au sein du groupe cible « Collectivités »,

Connaissances, qualités requises :

Connaissances :

Le poste nécessite une très bonne connaissance du domaine énergétique et des énergies renouvelables afin d'être un interlocuteur légitime et reconnu. Au-delà des connaissances techniques indispensables, l'accompagnement de l'AGEDEN nécessite de maîtriser les domaines suivants :

- Les enjeux énergétiques et notamment l'approche négaWatt dont le volet sobriété,
- Les politiques énergie-climat territoriales, les acteurs locaux,
- Le fonctionnement des collectivités territoriales,
- La réglementation des collectivités (marchés publics, décret tertiaire, ZAEnR...),
- Bonne connaissance des outils informatiques.

Qualités requises :

- Qualités relationnelles : capacité d'écoute des interlocuteurs en interne et externe,
- Capacité à décider, à expliquer les raisons des choix et à faire appliquer les décisions,
- Capacité à intégrer la vision stratégique de l'association (être capable de positionner l'AGEDEN lors de réunions avec les élus ou partenaires sur des projets à fort enjeu),
- Rigueur, capacité d'organisation et autonomie,
- Bonnes capacités de synthèse et de rédaction,
- Goût du travail en équipe et collaboratif,
- Animer des ateliers et formations.

Diplômes expérience :

- Formation de niveau Bac +2/3 minimum (DUT, licence ou master...) dans les domaines de la maîtrise de l'énergie, de la transition ou de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables,
- Expérience souhaitée de plusieurs années dans le domaine de la transition énergétique en particulier dans celui de la rénovation et des énergies renouvelables,
- Permis B nécessaire.

Conditions :

- Forfait annuel en heures au réel avec récupération du temps de travail,
- Temps de travail à temps plein,
- Grande souplesse dans l'aménagement de son temps de travail, pas d'horaires obligatoires : un vrai atout,
- CDI avec période d'essai de 2 mois au statut employé,
- Poste basé à Saint-Martin d'Hères (possibilité à Bourgoin-Jallieu selon préférence du candidat),
- Le poste impliquera des déplacements principalement en Isère, travail ponctuel en soirée et WE avec récupération majorée du temps de travail,
- Une rémunération selon l'expérience de 29 000 € à 32 000 € brut annuel (logique interne de grille salariale),
- Une mutuelle et une prévoyance avantageuses, prise en charge par l'employeur,
- Des tickets restaurants et un plan de déplacement entreprise avantageux,
- De la souplesse et des conditions matérielles pour télétravailler jusqu'à 50% de son temps de travail (hors période de prise de poste),
- Une mission en milieu associatif au sein d'une équipe engagée, dynamique et volontaire.

Date de démarrage : Dès que possible

Candidatures, renseignements :

Le recrutement est réalisé par le Groupement d'Employeurs Isère Energie Climat pour le compte de ses adhérents.

La candidature est à envoyer par email à recrutement@geiec.org avec l'objet « candidature au poste n°3AG - CM Energie Collectivités - SMH – Mars 2024 ».

Merci de transmettre votre **CV et votre lettre de motivation** avant le **dimanche 14 avril au soir**.

Les entretiens auront lieu le **mardi 16 avril après-midi** au siège de l'AGEDEN à Saint Martin d'Hères.